

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance ordinaire du 3 octobre 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Zombie course / Frankitrouille	Parc Angrignon – site Les Étangs	29 octobre 2017 de 10 h à 12 h 30
Les emballés	Place du Bonheur-d'occasion	31 octobre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30
Halloween SDC-Les Quartiers du Canal	Espace gazonné, situé à l'intersection des rues Notre-Dame Ouest et Charlevoix	31 octobre 2017 de 16 h à 21 h
Magie Polaire	Parc Garneau	26 novembre 2017 de 16 h 30 à 18 h 30

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Sud-Ouest (exercice financier 2017) (RCA17 22007, article 68) afin d'autoriser la réduction totale du tarif prévu à l'article 30 (1°)(c)(i) de ce règlement dans le cadre du programme « Nager pour survivre » de la Commission scolaire de Montréal et de l'organisme Station Familles, qui se déroulera jusqu'en juin 2018.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8) afin de permettre la tenue de l'événement « Fête des Voisins – Halloween », le 31 octobre 2017, de 16 h à 22 h, sur la rue Coursol entre le boulevard Georges-Vanier et la rue du Dominion.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Sud-Ouest (exercice financier 2017) (RCA17 22007, article 68) afin d'autoriser une réduction partielle ou totale de tarifs pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) afin d'autoriser le bruit pendant l'exécution des travaux de construction sur l'avenue Atwater, entre les rues Notre-Dame Ouest et Saint-Antoine Ouest, du vendredi, 19 h, au lundi, 5 h, pour la période allant du 6 octobre au 27 novembre 2017.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) afin d'autoriser le bruit pendant l'exécution des travaux de construction sur la rue Notre-Dame Ouest, entre le boulevard Angrignon et la limite Ouest du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, du lundi au dimanche, de 21 h à 5 h, pour la période allant du 9 octobre au 30 novembre 2017.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, une ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA17 22007, article 68) afin de permettre l'utilisation sans frais de la glace du complexe récréatif Gadbois, par les employés de l'arrondissement du Sud-Ouest, tous les vendredis, à compter du 5 janvier 2018, dans le cadre de l'événement Festival de hockey des employés de l'arrondissement du Sud-Ouest, et ce, jusqu'à leur participation au Festival des employés de la Ville de Montréal qui se tiendra en avril 2018, et dont les profits seront remis à un organisme qui vient en aide aux enfants.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 5 octobre 2017

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut